



HONORAIRES DE TRANSACTION

Immobilier traditionnel et ancien*

Payables à la conclusion du mandat

Charge acquéreurs ou vendeur précisée dans le mandat

Agence **Kalliste** Immobilier

Barème MANDAT VENTE en euros

Montant de la vente	Honoraires TTC (dont tva 20%)	Sur commune de Porto-Vecchio et celles limitrophes
Jusqu'à 70 000 €	5000 €	5 000 €
De 70 001 à 160 000€	7 %	8 %
A partir de 160 001 €	5 %	6 %

Avis de valeur : 200 € TTC

*A l'exclusion du neuf (VEFA), commerces et immobiliers d'entreprises. Il est précisé que dans le cadre d'une délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier (agence, promoteur, notaire) le barème applicable est celui de l'agence titulaire du mandat ou celui du promoteur ou du notaire.